

Les délits non criminels comprennent tous les délits qui ne sont pas expressément classés parmi les actes criminels, y compris toutes les infractions aux lois provinciales ainsi que, par exemple, aux règlements de la circulation et aux règlements municipaux. Les causes de délits non criminels sont instruites devant les magistrats et les juges de paix, aux termes de la partie XV du Code criminel ou, selon le cas, des lois provinciales concernant la mise en accusation par voie sommaire.

## PARTIE I.—ADULTES DÉLINQUANTS

### Section 1.—Toutes infractions

Le nombre total d'infractions commises par les adultes en 1947 dépassé celui de l'année précédente, mais il est bon de remarquer que le nombre des accusations les plus sérieuses portées devant les tribunaux baisse. L'augmentation des délits non criminels a plus que contre-balancé la diminution des délits criminels, si bien que le total est de 12·7 p. 100 plus élevé qu'en 1946.

En 1947, les tribunaux entendent 803,139 causes de délits commis par des adultes, en comparaison de 713,631 en 1946. Les accusations de délits criminels se chiffrent par 50,681 contre 53,959 l'année précédente, et celles de délits non criminels s'élèvent à 752,458 contre 659,672 en 1946.

Les condamnations pour délits criminels atteignent 44,056 en 1947, soit une baisse de 6·1 p. 100 par rapport à 1946.

Les condamnations pour délits non criminels augmentent en 1947 à 752,458, soit de 14·1 p. 100 comparativement à 1946. Cette augmentation se répartit parmi toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse.

L'Ontario vient en tête des provinces quant au nombre de condamnations par 100,000 habitants en 1947, soit 10,205 contre 9,157 en 1946. Voici l'ordre des autres provinces (chiffres de 1946 entre parenthèses): Manitoba, 6,726 (5,344); Québec, 5,283 (5,112); Colombie-Britannique, 4,761 (3,601); Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 3,371 (2,525); Île du Prince-Édouard, 3,173 (3,229); Nouveau-Brunswick, 3,170 (3,212); Alberta, 2,743 (2,468); Nouvelle-Écosse, 2,232 (2,480); Saskatchewan, 2,071 (1,979). Cette dernière occupe la position la plus favorable depuis 1943.

#### 1.—Condamnations d'adultes, pour délits criminels et non criminels, années terminées le 30 septembre 1944-1947

Détail	NOMBRE DE CONDAMNATIONS							
	1944		1945		1946		1947	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Délits criminels.....	38,407	4,104	38,690	3,275	43,771	3,168	41,003	3,053
Délits non criminels.....	410,285	20,442	432,595	23,323	625,867	33,805	717,950	34,508
<b>Totaux.....</b>	<b>448,692</b>	<b>24,546</b>	<b>471,285</b>	<b>26,598</b>	<b>669,638</b>	<b>36,973</b>	<b>758,953</b>	<b>37,561</b>
	CONDAMNATIONS PAR 100,000 HABITANTS DE 16 ANS ET PLUS							
	1944		1945		1946		1947	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Délits criminels.....	885	100	886	78	992	75	915	71
Délits non criminels.....	9,450	497	9,904	557	14,991	797	16,014	798
<b>Totaux.....</b>	<b>10,335</b>	<b>597</b>	<b>10,790</b>	<b>635</b>	<b>15,983</b>	<b>872</b>	<b>16,929</b>	<b>869</b>